



Conseil et Innovation Chambres Professionnelles du Conseil

Le mot du Président

Sommaire :

- Le mot du Président
- Conseil & Innovation par Florian AYMANN ROUX
- Focus : Retour d'expérience d'une entreprise
- La FNCCPC et les CPC

Voici la première lettre de la Fédération Nationale des Chambres Professionnelles du Conseil.

Issue de l'UFARCO créée en 1992 sous l'impulsion du Ministère de l'Industrie, la FNCCPC a une triple vocation :

- Permettre en les fédérant la création de pôles de compétences du Conseil de haut niveau et de proximité dans chaque région.
- Aider à la professionnalisation de notre filière.
- Favoriser le recours au conseil par les PME et PMI dont on sait à quel point elles en sont sous consommatrices.

La FNCCPC forte de ses 12 Chambres professionnelles, va voir dès le premier trimestre 2011 se créer 3 nouvelles CPC en Franche Comté, Lorraine et Rhône Alpes. Cette structuration de la filière du Conseil est unique en France et en Europe. Elle offre aux entreprises, institutionnels et aux consul-

tants un réseau unique de professionnels de haut niveau, avec une expertise démontrée, réunis par les mêmes valeurs :

- Une déontologie stricte,
- Une éthique forte,
- Un maintien permanent de l'état de leur art par la formation,
- Un travail en coproduction avec leur client.

EN 2011 avec le lancement du Tour de France du Conseil, la FNCCPC entend donner un éclairage fort sur la filière du conseil en démontrant aux entreprises tout le bénéfice qu'elles peuvent retirer du recours au conseil, aux consultants l'intérêt de rejoindre les Chambres Professionnelles et aux institutionnels que nos CPC sont de véritables partenaires.

Notre rôle consiste non seulement à animer localement et nationalement la filière du conseil mais aussi être, à travers nos adhérents, de véritables acteurs du dévelop-

pement économique de nos territoires.

Je profite de ce début d'année pour présenter mes meilleurs vœux à nos clients entreprises, secteur public, aux différents acteurs économiques et bien entendu à l'ensemble des cabinets de conseil de France et de Navarre



Dominique ALLIOT
Président de la FNCCPC

Le Tour de France du Conseil

La FNCCPC et l'ensemble des CPC vont organiser au deuxième semestre 2011 un **Tour de France du Conseil** en partenariat avec le Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi.

Le Tour de France du Conseil fera escale dans 11 capitales régionales. Le thème central de ces journées sera « **L'ap-**

port du Conseil et de l'innovation pour mieux sortir de la crise ».

Des institutionnels et des chefs d'entreprises viendront témoigner de l'importance du conseil au quotidien.

De nombreux diagnostics d'entreprises seront réalisés, ainsi que des interviews de dirigeants et d'institutionnels.

L'ensemble de ces données alimenteront le livre blanc qui devrait être présenté lors de la dernière journée du **Tour de France du Conseil** qui se déroulera en 2012 à Paris et qui prendra la forme d'une **Journée Nationale du Conseil**.

2011 sera assurément l'année du Conseil, ou ne sera pas !

Conseil et Innovation



Florian AYMONIN-ROUX

Chargé de mission conseil d'affaires et de gestion, activités juridiques, activités comptables, administration d'entreprise Compétitivité, Innovation, Immatériel et Prospective Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi



Nouvelle direction du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, la direction générale de la compétitivité, de l'Industrie et des services (DGCIS) intervient en faveur du développement de l'innovation dans les entreprises.

La politique de soutien à la recherche et à l'innovation pour les professions de conseil est l'une des plus efficaces pour optimiser leur compétitivité. L'utilisation des technologies de l'information permet des gains de productivité considérables dans le secteur du conseil grâce

à une meilleure gestion des flux d'information.

Avec l'économie de l'immatériel, la protection de la propriété intellectuelle joue un rôle décisif. Il s'agit à la fois de prendre en compte un nouveau modèle de création de valeur dans les entreprises de conseil au profit de ses clients et de renforcer les instruments de valorisation des bienfaits du conseil.

La DGCIS pourrait soutenir les démarches de la profession dans ces domaines.

... Le management interne est un levier de compétitivité...

La DGCIS pourra également accompagner les cabinets de conseil pour consolider leurs capacités à transformer du travail et des ressources matérielles et financières en performance, à travers la diffusion des bonnes pratiques et la promotion des innovations managériales. Une politique spécifique de soutien aux entreprises de services, en facilitant l'accès aux financements, la capacité d'innovation et

l'internationalisation, est nécessaire pour tirer parti du potentiel de ces entreprises qui peuvent devenir les champions de demain.

L'innovation représente un véritable défi à relever pour les cabinets TPE- PME de conseil au service des organisations.

... la variété et la complémentarité des cabinets TPE-PME de conseil reflètent la richesse de leur expertise et la capacité à satisfaire les besoins spécifiques des clients ...

Le dynamisme et la réactivité des cabinets TPE-PME de conseil sont des atouts majeurs leur permettant d'être innovants dans leur métier et mieux réaliser les missions confiées par leurs clients.

Cette période charnière est l'occasion d'améliorer l'image du métier de conseil et de mettre en valeur les compétences distinctives et la créativité des cabinets de conseil.

Enfin, la variété et la complémentarité des cabinets TPE-PME de conseil reflètent la richesse de leur expertise et la capacité à satisfaire les besoins spécifiques des clients. Ils doivent savoir, lorsque c'est nécessaire, se grouper pour mettre en synergies leurs com-

plémentarités et « chasser en meute » les grands comptes et les marchés publics.

Avec les Chambres Professionnelles, la DGCIS souhaite accompagner les cabinets vers une logique de compétitivité et permettre la valorisation d'une profession qui doit mettre en avant toute son attractivité.

Les entreprises de conseil ont, aujourd'hui, besoin de mesurer et soutenir leur capital humain, la gestion des talents, la gestion de leur organisation et leur caractère durable, la gestion économique et juridique des propriétés intellectuelles ainsi que la nature et l'évolution des réseaux économiques, commerciaux et institutionnels.

... Poursuivre la structuration et la filière du conseil en France !

La Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services souhaite s'engager auprès de la Fédération Nationale des Chambres Professionnelles du Conseil sur le développement des Chambres régionales pour compléter la couverture du territoire français de façon homogène.

Ainsi, sur chaque Région, chaque Chambre Professionnelle favorisera la compétitivité et la

pérennité des entreprises de son territoire notamment par l'appui du conseil de proximité.

L'objectif est double : Il convient d'amener la profession du conseil à être plus structurée, plus visible, plus accessible et de qualité et d'inciter les entreprises clientes à utiliser davantage et à meilleur escient le conseil.

Focus : Entreprise et Conseil

La compagnie bretonne du poisson

Notre société familiale a plus de 10 ans d'existence. Nous sommes 40 personnes aujourd'hui et nous travaillons dans la conserve de poissons.

Nous sommes basés dans un port de pêche, Saint Guénoë (Finistère). En Bretagne, la

culture industrielle est agro alimentaire, nous avons un rôle économique en étroite relation avec l'avenir de la pêche sur notre territoire.

Y- a-t-il un lien entre la performance de votre entreprise et le conseil ?

Dès la création de l'entreprise, nous avons fait appel à un consultant. À l'époque, c'était surtout pour la mise en place de systèmes Qualité.

Nous faisons appel à l'extérieur, pour deux raisons principales : la première est l'expertise des gens de l'extérieur, que nous n'avons pas forcément... et la deuxième, c'est une question de temps. En effet, on peut avoir besoin, à un moment, de quelqu'un qui va venir faire un travail très précis et nous n'avons pas la capacité pour le réaliser en interne.

Le consultant nous amène à un point où on ne peut plus se cacher derrière des prétextes ou des faux-fuyants. Nous sommes amenés à prendre une décision qui est de notre responsabilité. Dix ans après notre création, nous n'avions jamais reconsidéré notre plan de développement de fond en comble. Le consultant nous a obligés à réécrire nos objectifs.

L'apport de ce conseil a effectivement changé énormément de choses, puisque cela nous permet d'avoir un chemin qui est défini. Il est commun aux gens qui ont travaillé sur le projet. C'est plus clair pour les collaborateurs.

Etes vous satisfait des missions de conseil qui ont été réalisées ?

Ce que j'ai apprécié dans cette démarche de conseil, c'est le regard extérieur et l'ouverture d'esprit. C'est-à-dire qu'en l'occurrence, la personne n'avait pas forcément connaissance de notre métier et de nos contraintes et était très ouverte pour poser toutes les questions, que ce soit dans le cadre de discussions en groupe ou de discussions individuelles avec chaque personne qui prenait part au projet...

Il faut tout dire au consultant pour qu'il ait tous les paramètres pour pouvoir nous aider efficacement et c'était très agréable d'avoir quelqu'un qui était très ouvert et qui partait sans a priori par rapport au projet.

Le consultant a essayé de mieux comprendre quelle était notre problématique et ce qu'il y avait derrière le fait d'avoir un problème de place. Cela nous a amenés à travailler beaucoup plus sur des questions stratégiques et de stratégie de développement à terme de 5

et 10 ans, plutôt que sur des problèmes concrets actuels.

De toute façon, le consultant, c'est un soutien. Il aide à analyser des problèmes et à mieux prendre les décisions.

Les paramètres qui vont nous permettre de prendre une décision ont beaucoup changé et sont beaucoup plus clairs, aujourd'hui, qu'ils ne l'étaient au départ.

En fait, et pour préciser les choses, nous avons un consultant privilégié et ce consultant-là va nous dire si c'est de son domaine de compétence ou pas. Si ce n'est pas de son domaine de compétence, on aura tendance à lui demander de nous orienter vers quelqu'un qu'il connaît, de son réseau, et qui peut nous aider sur ce dossier précis...



Interview

Sten FURIC

DG Société FURIC



Pour en savoir plus, consultez le site www.breizh-conseil.org

Découvrez dans la rubrique « Vous êtes dirigeant d'entreprises »

3 témoignages vidéos dont celui de Sten FURIC.

La FNCPC et les CPC



Un ancrage régional
au service du Conseil

www.fncpc.org

FNCPC

Centre d'Affaires CDG-NEUILLY
171 bis, av Charles de Gaulle Bât C
92200 NEUILLY
Tél : 05 56 49 29 85
Email : bienvenue@fncpc.org

La vocation de la FNCPC

- Aider à l'émergence et au développement de pôles de compétences de conseil de haut niveau et de proximité en régions
- Représenter et Fédérer la profession à travers un réseau national de **Chambres Professionnelles Régionales**
- Aider à la professionnalisation de la filière du conseil en mutualisant les outils, les actions et les formations
- Pérenniser les entreprises de conseil en aidant à leur création, leur professionnalisation et leur transmission

La FNCPC c'est aujourd'hui

- Un réseau national de compétences territoriales
- Des appels à compétences favorisant le recours au conseil des entreprises, la co-traitance et le travail en réseau
- Des guides méthodologiques pour faciliter le recours au conseil
- Un creuset d'échanges et de capitalisation d'expériences et d'expertises
- Un centre de partage de ressources et des services pour les adhérents des CPC
- Une gamme d'outils

Retrouvez la Chambre Professionnelle du Conseil de votre région

ALSACE - 67550 STRASBOURG- VENDENHEIM : www.cpcalsace.fr

ARC OUEST - 44105 NANTES : www.arcouest.fr

AUVERGNE - 63037 CLERMONT-FERRAND : www.conseil-auvergne.org

BOURGOGNE - 21800 QUETIGNY : www.cpc-bourgogne.org

BRETAGNE - 35000 RENNES : www.breizh-conseil.org

GRAND SUD OUEST - 33650 MARTILLAC : www.chambre-professionnelle-du-conseil.org

ILE DE FRANCE - 92200 NEUILLY SUR SEINE : www.chambre-professionnelle-du-conseil-ile-de-france.com

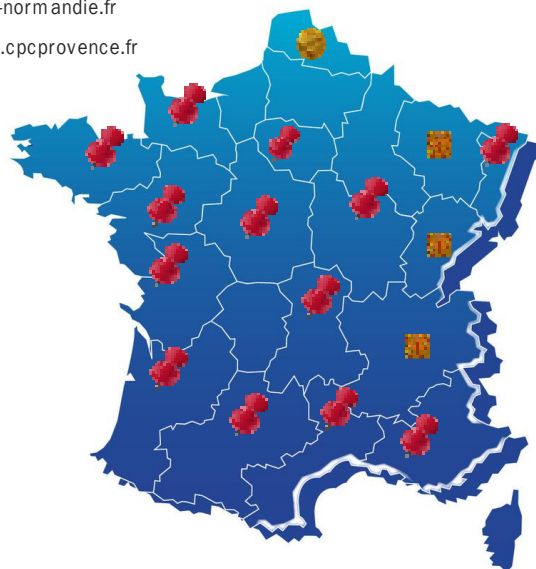
LANGUEDOC ROUSSILLON - 34160 SUSSARGUES : www.conseil-lr.com

CENTRE - En cours de création - 06 16 20 54 68


MIDI PYRENEES - 31570 PRESERVILLE : www.cpc-midi-pyrenees.fr

NORMANDIE - 14000 CAEN : www.cpc-normandie.fr

PROVENCE - 13231 MARSEILLE : www.cpcprovence.fr



CPC existantes 

CPC en création 

CPC en projet 